

## Réorganisation des Finances publiques : « Un non-sens » pour les syndicats

Olivier Scaglia

« C'est invraisemblable et scandaleux ! » Devant le bâtiment de la direction générale des finances publiques à Quimper, les représentants des organisations syndicales ne décolèrent pas. Jeudi matin, en forme de protestation contre un plan de réorganisation « mis en œuvre à marche forcée », ils n'ont, pour la deuxième fois, pas répondu à la convocation du comité technique départemental, instance paritaire. « Malgré le contexte sanitaire, nos directeurs vont regrouper géographiquement, dès janvier, les personnels et leur imposer des mobilités en lien avec la fermeture de plusieurs trésoreries du nord du département (\*) ». Soixante-dix agents travaillant à Brest seraient, par exemple, regroupés sur une plate-forme à Morlaix. « Nous avons demandé que cette réorganisation soit gelée le temps de la crise sanitaire. Ça a été le cas au printemps mais ça continue malgré le contexte très dégradé de cette dernière semaine », regrette Stéphane Douet, délégué du syndicat Solidaires.

### Risques sanitaires

« C'est un non-sens dans le contexte de pandémie, s'insurge Éric Guerry, délégué FO. Parce que notre réalité, ça n'est pas du tout le télétravail : c'est moins de 20 % d'agents dans le Finistère, 200 ordinateurs pour environ 1 200 agents ! », rigole Ludovic Morin délégué CGT. « L'installation des agents se fera avec toutes les garanties de sécurité prévues par le Code du travail », assure Catherine Brigant, directrice départementale qui dit « parfaitement comprendre les inquiétudes

des agents ». « Il n'y aura pas davantage de concentration d'agents que ce que qui existe aujourd'hui ».

« Cette réorganisation est encore et surtout un non-sens en termes de continuité et accessibilité à ce service public : c'est terminé ! », estiment les représentants syndicaux, annonçant la suite de la réorganisation dans le sud du département : « Ce sera au tour de Quimper l'an prochain ».

### Risques psychosociaux

Un « non-sens », enfin, parce que les acteurs de prévention (médecin et inspecteur) ont, dans leur avis, attiré l'attention sur les effets délétères de la réorganisation sur la santé d'agents. « Ce sont des risques qui ont été identifiés et non un constat », souligne Catherine Brigant, assurant avoir mis œuvre une démarche préventive, notamment « un examen au cas par cas des situations difficiles ».

\* À Plabennec, Lesneven, Daoulas, Saint-Renan et Saint-Pol-de-Léon.



Des représentants de l'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT des Finances publiques, jeudi, à Quimper. Photo O. S.